

Sorl'Inf

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Mars 2022

Chères Saint-Sorlinoises, Chers Saint-Sorlinois,

Alors qu'on pouvait légitimement penser que les sacrifices humains et économiques consentis par nos aînés lors des deux dernières guerres mondiales nous assuraient une paix durable (du moins en Occident), voilà que l'impensable cauchemar de la guerre ressurgit. Les heures qui s'égrènent n'apportent rien de rassurant.

Le peuple ukrainien a besoin de nous. De nombreux élans de solidarité se mettent en place, vous trouverez toutes les informations actualisées quotidiennement concernant l'aide à l'Ukraine en France (dons numéraires ou en nature, proposition d'hébergement) sur la plateforme gouvernementale : <https://parrainage.refugies.info/>.

Par ailleurs, l'Association des Maires de France nous appelle à contribuer aux efforts de la Protection Civile en ligne ou auprès de l'agence locale : Association de Protection civile – Mission humanitaire pour l'Ukraine – 1 Rue des Marronniers – 38600 Fontaine / 06 12 89 21 28 ou 04 76 25 04 30 (isere@protection-civile.org).

Plus que jamais soyons solidaires, sortons de nos « égo-bulles ».

Merci pour votre générosité !

Nicole Genin

An advertisement for a Ukrainian aid campaign. The background shows a person in a blue and orange uniform working at a computer. The text is overlaid on the image. In the top left corner is the logo for 'PROTECTION CIVILE AIDES - SECOURS - FORMES'. In the top right corner is the logo for 'DON PAR SMS'. The main text reads: 'SOLIDARITÉ UKRAINE Envoyez «DON» par SMS au 92 3 92 ou rendez-vous sur don.protection-civile.org'. At the bottom, there is an orange box with the text 'AIDEZ-NOUS À LES AIDER #SOSukraine'. In the bottom left corner is the logo for 'AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE'.

Lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} mars 2022, il a d'abord été observé une minute de silence en l'honneur de Pascal Moiroud, subitement décédé récemment. La municipalité assure son fils et sa famille de sa sollicitude.

Il a ensuite été rappelé que suite à la démission de Sophie Césal de son poste de conseillère municipale, le conseil municipal est désormais composé de 14 membres.

Plusieurs délibérations ont été adoptées à l'unanimité, dont :

- Attribution de subventions aux associations de la commune en ayant fait la demande :

Associations	Montant des subventions
Saint-Sorlin en fête (dont remboursement assurance st sorlin en roues libres, de 110 euros)	530.00€
Club Diamant	500.00€
Les petites bouches	300.00 €
Sou des écoles	22 € / élève
Sorlin Gym	400.00 €
Centre de Planification et d'Education Familial La Tour du Pin	100.00 €
Centre social Odette Brachet	1806.00 €
Coopérative scolaire	300.00 €

- Adhésion à l'application « PanneauPocket » (voir article ci-dessous), pour une durée de 3 ans + un semestre gratuit. Coût : 540 euros TTC en partie subventionnables.

Informations générales :

- Lotissement « le Parc du Gros Châtaignier » : il n'y a pas eu de recours en appel de la part des opposants.

- Montée de la Frette : **des aménagements sécuritaires du virage dit « Cabot » auront lieu à partir du 15 avril. La route sera interdite à la circulation pendant environ 3 semaines, déviée par Dolomieu.** Travaux à la charge du département.

- Des actes isolés d'incivilité nuisant à la propreté du village ont été rapportés.
- La dissolution du syndicat des marais suit son cours. L'entretien des cours d'eau incombera par la suite aux propriétaires des terrains concernés.

Finances :

En vue de son adoption lors du prochain conseil municipal, l'orientation du budget primitif 2022 a été débattue :

- Le budget investissement serait porté à 713 700 euros (augmentation due à la prévision des travaux de la mairie et de l'ancienne école.)
- Le budget de fonctionnement serait diminué de 6000 euros environ. Il tient compte des économies que nous avons pu réaliser en 2021. Un virement à la section investissement, de l'ordre de 200 000 euros pourrait être envisagé.

Un compte rendu plus détaillé est affiché sous le préau de la mairie et consultable sur le site internet de la commune.

VIE DU VILLAGE

Inscription à l'école maternelle 2022/2023

Les communes de Saint-Sorlin de Morestel et Vasselin sont réunies au sein d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ainsi Saint-Sorlin accueille les enfants dès la petite section de maternelle jusqu'au cours préparatoire. Les enfants des classes du CE1 au CM2 sont scolarisés à Vasselin. Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans une école maternelle publique. La première inscription se fait en mairie au plus tard au mois de juin précédant l'année scolaire.

Retrouvez ici les démarches à engager :

À quel âge ? La nouvelle loi de scolarisation des enfants stipule que l'instruction est obligatoire dès 3 ans. Ainsi, pour la prochaine rentrée, nous scolariserons les enfants nés en 2019.

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, retirez à l'accueil de votre mairie le formulaire de préinscription ou téléchargez-le sur notre site internet <https://saint-sorlinde-morestel.fr/fr/> .

Puis rendez-vous à la mairie pour présenter les documents suivants :

✓ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance

✓ un justificatif de domicile

✓ le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique .

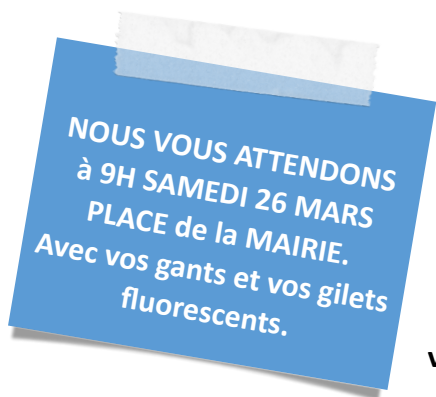
La mairie vous délivrera un formulaire de préinscription à compléter.

Pour un enregistrement définitif de l'inscription de votre enfant, un rendez-vous vous sera fixé par la directrice de l'école. Vous devrez alors fournir le formulaire de préinscription dûment complété par vos soins, et à nouveau les documents énumérés ci-dessus.

Le village fera sa toilette de printemps le samedi 26 mars.

C'est l'occasion de faire un geste pour le village et de sensibiliser nos enfants. Motivez votre quartier, que ceux qui sont habitués de ce service encouragent leurs voisins... Nous sommes tous responsables de la propreté de notre village. Evitons que les déchets abandonnés par inadvertance (ou non) polluent notre environnement.

Merci par avance à toutes les bonnes volontés !



Elections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochains. Le bureau de vote (salle de réception de la mairie) sera ouvert de 8 h à 19 h. Les obligations sanitaires en vigueur à cette date seront strictement appliquées. Aussi nous vous remercions de bien vouloir venir avec votre propre stylo. De nouvelles cartes électorales devraient vous être adressées auparavant.



Propreté des Points d'Apport Volontaire

Malgré la vigilance de la plupart d'entre nous, malgré l'entretien régulier par les employés communaux des alentours des bennes de collectes papier, emballages, verre et cartons, il subsiste encore trop souvent de nombreux déchets sauvages, dépôts inadéquates ou débris dangereux.

Cet espace est dédié au tri, au choix de chacun d'y venir, et il doit pour cela rester propre, accueillant et efficace.

Soyons civique, responsable. Ferions-nous de même chez nous ? Laisserions-nous un sac éventré à côté de notre poubelle dans notre cuisine ? Des bris de verre dans notre salon ?

Ensemble, soyons plus Gaston, que Lagaffe ! Et bienveillants... Il en va de la propreté et de la sécurité de ce lieu.

Merci d'avance à toutes et tous !





Bientôt : une application pour avoir les informations de votre mairie en direct.

PanneauPocket est une application mobile d'informations et d'alerte la plus utilisée en France. Elle ne remplace pas le Sorl'Info, mais apportera des informations complémentaires, en temps réel.

C'est un formidable outil de proximité et un véritable trait d'union entre la Mairie et les habitants.

Pour les habitants, cette application est gratuite et sans publicité. Elle vous permet d'être alertés en cas d'information importante ou urgente. **Elle ne récolte pas de données personnelles, pas de création de compte individuel, ni de géo localisation, 100 % conforme RGPD.** Elle est disponible sur smartphone, tablette et ordinateur. Panneau pocket sera disponible en avril.

VIVRE ENSEMBLE

Un nouvel animal sauvage à Saint-Sorlin ?

Pour la seconde fois en l'espace d'une semaine, deux jeunes veaux au pré ont été tués et en partie dévorés. Le loup est fortement suspecté. Ces prédatons nocturnes ont eu lieu sur la commune de Vézeronce dont la dernière au marais en limite de Vasselín/Vézeronce/Saint Sorlin. Des analyses sont en cours pour confirmer le diagnostic.

La présence de loups sur le territoire ne constitue pas un danger pour la population ou les randonneurs.

Néanmoins, les autorités appellent à la prudence les éleveurs ayant des animaux restant au pré la nuit (veaux, moutons, caprins) et à les protéger.

Pour le cas où vous étiez amenés à repérer un cadavre, surtout ne le touchez pas ! Mais appelez immédiatement soit la mairie soit l'association de chasse (06 88 88 83 38). Des analyses seront à nouveau effectuées et comparées aux précédentes.

Ne cédon pas à la panique, mais cependant restons vigilants !



Numéros à connaître :

Parce que nous vivons une époque très particulière, certains d'entre nous peuvent ressentir une grande angoisse. Dans certains cas cet état peut dégénérer et des situations délicates apparaître. Aussi est-il bon de connaître les contacts pouvant répondre à des besoins bien spécifiques. Si vous vous sentez concernés par l'une des situations suivantes, n'hésitez pas à composer le numéro de téléphone correspondant ; vous serez écoutés et accompagnés. Vous pouvez également demander de l'aide à l'équipe sociale de la municipalité en contactant la mairie. Surtout ne vous isolez pas.

Allo enfance en danger	119	Maltraitance
Harcèlement à l'école	3020	Ecole, collège, lycée
Violence faites aux femmes	3919	Signalement (secrétariat d'Etat égalité H/F)
Hébergement d'urgence	115	SIAO : gestion des orientations d'hébergement
Allo parents en crise	0805 382 300	Angoisse, saturation...
Violence numérique	3018	Harcèlement, dépendance...
Croix rouge écoute	0800 858 858	Solitude, dépression, violence, addictions...
Solitud'Ecoute	0800 47 47 88	Personne de plus de 50 ans isolée ou mal-être
Information COVID	0800 130 000	Détresse psychologique pendant l'épidémie
Prévention du suicide	3114	Souffrance, deuil... (Ministère de la santé)
Suicide Ecoute	01 45 39 40 00	Souffrance, deuil

Créée dans le cadre du plan de relance, MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique destinée aux ménages. Son montant est calculé en fonction des ressources du foyer et du gain écologique permis par ces travaux.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

1. Avant le début des travaux, demandez des devis auprès des professionnels RGE.
2. Lorsque le choix du professionnel est fait, vous pouvez faire votre demande sur le site <https://www.maprimerenov.gouv.fr> et déposer votre dossier complété des pièces justificatives demandées (devis d'un artisan RGE, papiers d'identité, revenus, etc).
3. Un accusé de réception sera envoyé par email. Votre dossier sera alors en cours d'étude pour vérifier son éligibilité. Si c'est le cas, vous serez à nouveau notifié de la bonne attribution de la prime. Ce sera le moment d'entamer vos travaux !
4. Après la réalisation de vos travaux, vous devrez demander une facture à l'entreprise RGE qui s'est occupée du chantier.
5. Puis, il vous suffira de faire la demande de versement de votre prime sur le compte que vous aurez créé au début de l'opération, de transmettre votre facture et votre RIB et d'attendre !

En plus de ces primes, vous pouvez bénéficier de bonus :

- Si les travaux permettent à votre logement de ne plus avoir une étiquette énergétique comprise entre F et G, vous pouvez décrocher un bonus "sortie de passoire" ;
- Si les travaux vous permettent d'atteindre l'étiquette énergétique A ou B, vous pouvez obtenir le bonus "bâtiment basse consommation" ;
- Il existe un forfait "assistance à maîtrise d'ouvrage" pour les ménages désirant être accompagnés pendant leurs travaux ;
- Il existe un forfait « rénovation globale » pour les ménages éligibles à MaPrimeRénov' Bleu et MaPrimeRénov' Jaune.

Cet article a été rédigé par TE38.

+ d'info : www.te38.fr



AICA

Du 28 février au 02 mars ont eu lieu des comptages nocturnes de faune. Vous avez peut-être constaté la présence de phares éclairant le territoire de la commune ces trois soirées.

Ces comptages nationaux, dont les remontées sont traitées par l'Etat nous sont demandés via la Fédération de Chasse de l'Isère. Toutes les communes ne sont pas concernées mais pour celles désignées, les contraintes imposées sont nombreuses : itinéraire et horaires imposés, véhicules utilisés déclarés auprès de la Gendarmerie, gyrophare obligatoire et bien sûr ceintures de sécurité attachées.

Et les membres de l'équipe de comptage sont des bénévoles désignés !

Nous avons pu relever une présence importante de chevreuils et de renards, mais une population de lièvres en forte baisse. Pour les autres espèces, la population semble stable (fouines, blaireaux, ragondins, bécasses..). De nombreux chats ont été vus.

Ce travail incombe aux associations de chasse communales, pour nous l'AICA St Sorlin/Vasselin, qui vous proposera **le 27 mars** ses diots et frites à emporter ou déguster sur place (cf. flyer ci-joint)



LA PLACE DES ASSOCIATIONS



Le club Diamant

Notre prochain après-midi festif du mercredi aura lieu **le 16 mars 2022** de 14h à 18h. C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous invitons à nous rejoindre. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrit(e)s, n'hésitez pas à appeler ou à laisser un message au 07 84 30 05 20.

Des retrouvailles qui nous encouragent à de nouvelles perspectives pour les mois à venir !

Nicole Gleize, présidente du club Diamant



Yoga à Saint-Sorlin de Morestel

Nous pourrions proposer un cours de yoga tous les mercredis matin. Merci de nous informer si cela pourrait vous intéresser!

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 36 49 10 54.

La présidente, Claudia Bingel Cannel



Sorlin Gym'n

Notre association vous propose **chaque mercredi** de 20h15 à 21h15 une séance de sport complète, **adaptée à tout âge**, dispensée par une coach diplômée. Venez vite découvrir le cours et faire une séance d'essai gratuite !

Pour tout renseignement, **contactez le 06 46 70 85 36.**

La présidente, Maryse Locatelli

ECHO DES COMMISSIONS

Sécurité routière :

Le dossier de régulation de la vitesse excessive dans le village a été pris en compte par le département lors de la rencontre en Mairie de Saint-Sorlin de Morestel le 03/02/2022.



Bernard Perazio - vice-président du Département en charge des mobilités, Jacques Cuisinier - adjoint à l'urbanisme et à la sécurité routière, Nicole Genin - maire de Saint-Sorlin-de-Morestel, Annie Pourtier - vice-présidente du Département, et Bernard Béjuis - habitant de Saint-Sorlin-de-Morestel et membre de la commission communale sécurité routière, se sont rencontrés le 3 février 2022 afin d'étudier le dossier de régulation de la vitesse excessive dans l'ensemble du village, et plus particulièrement sur la RD 16. Cette réunion a été organisée par Annie Pourtier

et Olivier Bonnard - conseillers départementaux du canton, suite à la sollicitation du Département de l'Isère, par le maire.

Les diverses problématiques ont bien été identifiées et le dossier présenté par la Commission Sécurité Routière, particulièrement remarqué. Bernard Perazio a annoncé qu'une étude serait conduite par le Département sur cet itinéraire afin de préciser notamment le nombre de véhicules, leur vitesse, la signalétique et la typologie des lieux.

Les conseillers départementaux, Annie Pourtier et Olivier Bonnard, font d'ores et déjà le lien entre la Direction des mobilités du Département et la Municipalité de Saint-Sorlin-de-Morestel avec l'appui du service Aménagement du Département.

Après cette étude qui va débiter dans quelques jours et qui se prolongera au printemps, une nouvelle rencontre aura lieu en mairie de Saint-Sorlin de Morestel.

La commission jeunesse et son fil rouge :



« Récolyte de bouchons pour Handi'chiens » est heureuse de vous faire part de sa 5ème expédition, menant la somme des bouchons récoltés depuis le début de l'opération, à 230 kg pour l'association Handi'chiens!

S'il est vrai que nous sommes encore loin du poids requis pour financer un chien d'assistance, nous pouvons absolument être déjà fier de cet élan et ce sont à coup sûr de nombreux sourires et soutiens qui filent vers les futurs bénéficiaires.

Alors bravo à toutes et tous, enfants de l'école et villageois.

Continuons ainsi de mettre de côté ces petits bouchons, cela ne coûte rien et apporte tant. À bientôt !

Commission communication :

Nous avons découvert l'existence d'une carte postale de la commune. Celle-ci est en vente à la librairie « la presse des couleurs » à Morestel.

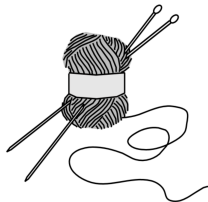
La commission communication travaille actuellement sur une nouvelle édition, d'un look différent, qui pourra être proposé à la vente aux beaux jours.



Après-midi jeux le 27 mars :

Les commissions Culture et Jeunesse organisent le 27 mars à partir de 14 heures une animation jeux de société pour tous. L'entrée est libre. Ne ratez pas cette opportunité de découvrir de nouveaux jeux.

Un très bel après-midi en perspective ! Pour plus de renseignements, voir le flyer ci-joint.



Préparation de l'atelier Laine

En prévision de l'atelier qui doit se dérouler à Saint-Sorlin pendant les vacances de Pâques, vous pouvez déposer vos pelotons et restes de laine dans le carton prévu à cet effet sous le préau devant la Mairie. Merci d'avance pour votre contribution.

**Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute,
il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer.
Vous serez accueillis avec plaisir
au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.**

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h